

DEMANDE DE PERMIS — CLÔTURE, HAIE OU MUR DE SOUTÈNEMENT

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

1. IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Adresse des travaux	Numéro de lot	Matricule
Zone municipale — réservé à la Municipalité	Usage actuel	

2. DEMANDEUR ET PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur	Téléphone	Courriel
Adresse postale	Nom du propriétaire, si différent	
Qualité du demandeur		
☐ Propriétaire ☐ Mandataire autorisé		
☐ Locataire ☐ Promettant-acheteur		
☐ Autre		

À RETENIR — Joindre une procuration ou une autorisation écrite lorsque la demande est présentée par une personne autre que le propriétaire.

3. EXÉCUTANT, COÛT ET ÉCHÉANCIER

Entrepreneur ou exécutant	Numéro de licence RBQ	Téléphone / courriel
Coût estimé	Date prévue de début	Date prévue de fin

4. OUVRAGE PROJETÉ

Type		
☐ Clôture ☐ Haie		
☐ Mur décoratif ☐ Écran d'intimité		
☐ Mur de soutènement ☐ Remplacement		
Emplacement		
☐ Cour avant ☐ Cour latérale		
☐ Cour arrière ☐ Lot d'angle		
☐ Près d'une entrée		
Longueur	Hauteur maximale	Distance des limites

DEMANDE DE PERMIS — CLÔTURE, HAIE OU MUR DE SOUTÈNEMENT

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

Matériau / essence	Hauteur du remblai retenu	Drainage prévu

Description et détails de construction

À RETENIR — Un mur de soutènement d'un mètre ou plus doit être accompagné d'une coupe approuvée par un ingénieur. La visibilité aux rues, intersections et entrées doit être maintenue.

CONTRAINTES ET AUTORISATIONS À VALIDER

Le terrain ou les travaux peuvent être concernés par

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Zone agricole / CPTAQ | ☐ Rive ou littoral | ☐ Zone inondable |
| ☐ Cours d'eau | ☐ Milieu humide | ☐ Talus / mouvement de terrain |
| ☐ Route provinciale / accès | ☐ Servitude | ☐ Immeuble patrimonial |
| ☐ Aucune contrainte connue | ☐ À valider par la Municipalité | |

Précisions et autorisations déjà obtenues

À RETENIR — La cartographie et la matrice servent au repérage. Une délimitation, une expertise ou une autorisation professionnelle ou gouvernementale peut être exigée selon le site et le projet.

À RETENIR — Base réglementaire de travail : règlement de zonage no 61; règlement de permis et certificats no 64, art. 4.3.2; règlement no 64-6. Les tarifs applicables sont ceux du règlement municipal en vigueur.

PIÈCES DE BASE À JOINDRE

- ☐ Plan à l'échelle : limites, rues, entrées, bâtiments, emplacement et dimensions.
- ☐ Dessin de l'ouvrage, matériaux, hauteur et fondation.
- ☐ Coupe approuvée par un ingénieur pour un mur de soutènement de 1 m ou plus.
- ☐ Plan de drainage et expertise géotechnique, si applicables.

À RETENIR — Selon la nature du projet, la municipalité pourra demander des renseignements ou des documents supplémentaires.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

À RETENIR — Je certifie que les renseignements et documents fournis sont vrais, exacts et complets. J'autorise la vérification des renseignements et la visite de la propriété conformément aux pouvoirs prévus par la réglementation applicable.

Nom en lettres moulées	Signature	Date

DEMANDE DE PERMIS — CLÔTURE, HAIE OU MUR DE SOUTÈNEMENT

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception	Numéro de demande	Dossier complet le
Décision ☐ À analyser ☐ Autorisé ☐ Refusé ☐ Informations supplémentaires requises		
Numéro du permis ou certificat	Date de délivrance	Signature du fonctionnaire désigné